

## **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **Relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.**

En notre qualité d'administrateurs de la coopérative Émissions Zéro, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire des coopérateurs d'EZ du 14 mai 2022 au siège social de la SC [Immeuble Mundo - Rue Nanon 98 - 5000 NAMUR], sur la gestion d'EZ au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 décembre 2021

### **Commentaires sur les comptes annuels d'EZ (art. 3:6 du CSA)**

Les comptes annuels d'EZ relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2021 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'EZ, compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels des exercices antérieurs.

Les principaux postes des comptes annuels d'EZ sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

#### **1. Compte de résultats**

Le résultat d'exploitation fait apparaître, un bénéfice de 267.522,88 € :

- Le chiffre d'affaires réalisé sur cet exercice, s'élève à 142.782,28 € comprenant les redevances et certificats verts d'Entra, de Courcelles et du PASS.

Les charges d'exploitation de 212.863,43 € comprennent :

- o Les frais de fonctionnement pour 105.765,51 €,
- o L'amortissement du programme Addme, des installations photovoltaïques d'ENTRA et de Courcelles, ainsi que du PASS pour 106.229,92 €,
- o La cotisation spéciale sociétés de 868,00 € ;

Le **résultat financier** affiche un solde positif de 337.627,75 €.

Le **résultat courant avant impôts** fait ainsi apparaître, un bénéfice de 267.546,60 €

**Résultat exceptionnel** : il n'y a pas de produits et de charges exceptionnels.

Il n'y a pas d'impôts à prévoir.

Ce bénéfice de 267.546,60 €, ajouté au bénéfice reporté de l'exercice précédent de 144.976,28 € donne un bénéfice à affecter de 412.522,88 € que le Conseil d'administration propose d'affecter comme suit :

Bénéfice cumulé	412.522,88
Prélèvements sur fonds spécifique	38.909,69
Dividendes 3 %	-126.087,00
Bonus	- 4.313,96
Résultat à reporter	<b>321.031,61</b>

## 2. **Bilan**

Le **total du bilan** s'élève à 5.947.538,34 € au 31 décembre 2021, contre 5.277.036,03 € au 31 décembre 2020.

Cette augmentation de 670.502,31 € s'explique **notamment** comme suit :

- Une augmentation des immobilisations corporelles de 289.686,71 €. Principalement dû au nouvel actif corporel du projet Rièze & Sart.
- Une augmentation des immobilisations financières de 192.810,76 €. Principalement dû à la participation au projet EC Fauvillers, au nouveau prêt long terme accordé à Energ'lttre et à Lac Plume, et à la caution versée pour le projet Rièze & Sart. Les créances long terme diminuent car MHP, Ochain, SPS vont effectuer des remboursements au plus tard dans l'année 2022.
- Une augmentation des actifs circulants de 188.004,84 €. Il y a une diminution de la trésorerie de 234.006,18 ; une nette augmentation des créances, des dividendes et des intérêts qui seront payés durant l'année 2022, soit un montant de 392.121,83 € ; une augmentation des créances commerciales de 29.889,19 €.

Compensée au passif par :

- Une augmentation des capitaux propres de 283.265,64 €,
- Une augmentation de 301.383,71 € des dettes à long et une augmentation des dettes à court terme de 80.062,33 €.

## Evolution des affaires d'EZ (art. 3 :6 du CSA.)

### 3. *Faits marquants de l'exercice écoulé*

Le Conseil d'administration signale que les événements marquants suivants sont survenus durant l'exercice écoulé : un excellent dividende de MHP de 253.033,87 €, l'investissement dans le projet de Rièze & Sart pour un montant de 626.434 € et la mise en place d'offre d'obligations de 400.000 € pour financer ce projet.

#### 1. *Les administrateurs :*

Composition actuelle :

- FRANCOIS Joseph
- GILLON Xavier
- INSTALLE Marc
- PILLIEZ Jean
- SCHARZBAUM Gaëtan

## Description des principaux risques et incertitudes auxquels EZ est confrontée

### Risques opérationnels

Emissions Zéro détient des sociétés de production, le risque est global sur toutes les activités d'EZ. Il y a un risque de non-retour sur investissement, de pertes et de dévaluation de la part, en cas de dévaluation des sociétés dans lesquels EZ a investi.

Il y a des risques sur les opérations sur toutes les unités de production directes et également sur les filiales. Ces risques peuvent être liés aux développements, à la production, à la distribution, aux ventes, aux infrastructures, aux permis, ...

Cela inclut les risques suivants :

- retard dans les délais de livraison, retard dans la réalisation technique des installations de production d'électricité, interruption du chantier par des événements extérieurs non-prévisibles, tout cela entraînant un retard au démarrage des opérations et donc à la génération d'un chiffre d'affaires pour le projet en cours de développement.
- aléas climatiques entraînant une chute de la production d'électricité (par exemple: absence de vent, sécheresse) durant de nombreux mois.
- le changement de politique en matière d'octroi des certificats verts qui représentent une part prépondérante dans la rentabilité des entreprises liées à EZ et par conséquent, d'EZ.

### Risques liés à l'évolution du marché et à la concurrence existante sur le marché concerné

A priori, EZ n'est exposée à aucun risque ou incertitude liés à la concurrence.

Par contre, à travers ses filiales ou les entreprises liées, EZ est exposée aux risques et à l'incertitude du marché de la vente de l'électricité.

### **Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière**

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière, qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation d'EZ différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

### **Evénements marquants survenus après la clôture de l'exercice**

Aucun évènement marquant n'est survenu après la clôture de l'exercice.

\* \* \* \* \*

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge à chaque administrateur d'EZ pour l'exercice de sa fonction au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Namur, le 26 avril 2022

Pour le Conseil d'administration,

Joseph FRANCOIS  
Administrateur

Marc INSTALLÉ  
Administrateur

Jean PILLIEZ  
Administrateur